



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20231018-DEL2023068-DE
Date de télétransmission : 20/10/2023
Date de réception préfecture : 20/10/2023

Acte certifié exécutoire après avoir
été
Transmis au représentant de
L'Etat le : **20 OCT. 2023**
Publié le :
20 OCT. 2023
Le Maire, Pierre BARROS

DELIBERATION N°.2023.068

L'an deux mille vingt-trois, le 18 octobre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 11 octobre, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

TANIA KITIC A MICHEL NUNG, FRANCK BLEUSE A FLORENCE LEBER, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS

ABSENTS :

GILDO VIERA, DJAMILA AMGOUD, DAVID FELICIE, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

Blaise ETHODET-NKAKE est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 9 : TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} novembre 2023 afin de prendre en compte l'ajustement des effectifs aux besoins de la collectivité ;

Considérant que le tableau des effectifs est établi à partir de celui du 1^{er} juin 2023 présenté en Conseil municipal du 31 mai 2023 ;

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE DE CREER :**

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des techniciens territoriaux, au grade de technicien, de catégorie B, affecté au poste de Responsable du service Espaces Verts et Voiries, Direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des rédacteurs, au grade de rédacteur, de catégorie B, affecté au poste d'Assistant.e de la direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints techniques, au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, de catégorie C, affecté au poste de chef d'équipe de la régie « voirie », direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des agents de maîtrise, au grade d'agent de maîtrise principal, de catégorie C, affecté au poste de responsable propreté et garage, direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, au grade de rédacteur territorial de 1^{ère} classe, de catégorie B, affecté au poste d'assistante finance et comptabilité de la direction des services techniques, pôle finance et comptabilité, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des attachés territoriaux, au grade d'attaché territorial, de catégorie A, affecté au poste de Responsable des Ressources Humaines, Direction des ressources humaines, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des animateurs, au grade d'animateur, de catégorie B, affecté au poste d'animateur de développement social local, au centre social AGORA, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des animateurs, au grade d'adjoint territorial d'animation, de catégorie C, affecté au poste de directeur adjoint ALSH, au centre social AGORA, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des animateurs, au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe, de catégorie C, affecté au poste de directeur adjoint ALSH, au centre social AGORA, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints administratifs, au grade d'adjoint administratif territorial, de catégorie C, affecté au poste de responsable du secrétariat général, pôle administration générale, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps non complet, à hauteur de 0.70 ETP, du cadre d'emploi des attachés territoriaux, au grade d'attaché territorial principal, de catégorie A, affecté au poste de directeur général des services, pôle administration générale, à compter du 1^{er} novembre 2023.
- **DECIDE DE SUPPRIMER :**
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des techniciens territoriaux, au grade de technicien, de catégorie B, affecté au poste de Responsable Espaces Verts, Direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints techniques, au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, de catégorie C, affecté au poste d'agent de voirie, direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des agents de maîtrise, au grade d'agent de maîtrise principal, de catégorie C, affecté au poste de responsable propreté, direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, au grade de rédacteur territorial de 1^{ère} classe, de catégorie B, affecté au poste d'assistante

administrative et financière de la direction des services techniques, pôle finance et comptabilité, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des attachés territoriaux, au grade d'attaché territorial, de catégorie A, affecté au poste de Direction des Ressources Humaines, Direction des ressources humaines, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des animateurs, au grade d'animateur, de catégorie B, affecté au poste d'animateur adulte du centre social, au centre social AGORA, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints administratifs, au grade d'adjoint administratif territorial, de catégorie C, affecté au poste d'assistante du directeur général des services, pôle administration générale, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des attachés territoriaux, au grade d'attaché territorial principal, de catégorie A, affecté au poste de directeur général des services, pôle administration générale, à compter du 1^{er} novembre 2023.

Par ailleurs, afin de promouvoir les agents éligibles à l'avancement de grade, au regard des directives inscrites au sein des lignes directrices de gestion de la ville de Fosses :

● **DECIDE DE CREER :**

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des attachés territoriaux, au grade d'attaché territorial principal, de catégorie A, affecté au poste de Directeur général adjoint des services à la population, Direction des Services à la Population, à compter du 16 novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des rédacteurs, au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, de catégorie B, affecté au poste d'Assistant.e recrutement, formation et santé au travail, de la direction des ressources humaines, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints techniques, au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, de catégorie C, affecté au poste d'agent du service propreté, direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Deux emplois permanents, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe, de catégorie C, affecté au poste d'animateur ALSH, au centre social AGORA, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des ATSEM, au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe, de catégorie C, affecté au poste d'ATSEM à la direction éducation et vie locale, Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints techniques, au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, de catégorie C, affecté au poste d'agent du service espaces verts, direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023.

● **DECIDE DE SUPPRIMER :**

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des attachés territoriaux, au grade d'attaché territorial, de catégorie A, affecté au poste de Directeur général adjoint des services à la population, Direction des Services à la Population, à compter du 16 novembre 2023 ;

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des rédacteurs, au grade de rédacteur, de catégorie B, affecté au poste d'Assistant.e recrutement, formation et santé au travail, de la direction des ressources humaines, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints techniques, au grade d'adjoint technique, de catégorie C, affecté au poste d'agent du service propreté, direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Deux emplois permanents, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe, de catégorie C, affecté au poste d'animateur ALSH, au centre social AGORA, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des ATSEM, au grade d'Agent spécialisé des Écoles Maternelles principal de 2^{ème} classe, de catégorie C, affecté au poste d'ATSEM à la direction éducation et vie locale, Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints techniques, au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, de catégorie C, affecté au poste d'agent du service espaces verts, direction des services techniques, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;

De même, afin de promouvoir les agents ayant accédé à la promotion interne 2023 :

- **DECIDE DE CREER :**

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des agents de maîtrise, au grade d'agent de maîtrise, de catégorie C, affecté au poste de Gardien à la direction éducation et vie locale, Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des agents de maîtrise, au grade d'agent de maîtrise, de catégorie C, affecté au poste d'ATSEM à la direction éducation et vie locale, Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des animateurs, au grade d'animateur territorial, de catégorie B, affecté au poste de responsable du service jeunesse, à la direction éducation et vie locale, Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023.

- **DECIDE DE SUPPRIMER :**

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints techniques, au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, de catégorie C, affecté au poste de Gardien à la direction éducation et vie locale, Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des ATSEM, au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe, de catégorie C, affecté au poste d'ATSEM à la direction éducation et vie locale, Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints d'animation, au grade d'adjoint d'animation territorial de 1^{ère} classe, de catégorie C, affecté au poste de responsable du service jeunesse, à la direction éducation et vie locale, Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023.

Afin d'ajuster les postes à la réalité des cadres d'emplois, des grades des agents et au besoin des services :

- **DECIDE DE CREER :**

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, au grade d'assistant social éducatif, de catégorie A, affecté au poste d'assistante sociale, à la Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, de catégorie C, affecté au poste de gestionnaire paye à la Direction des ressources humaines, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Sept emplois non permanents, à temps non complet, à raison de 8/35 heures semaines, du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation, de catégorie C, affectés au poste d'animateurs du centre de loisirs, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Sept emplois non permanents, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation, de catégorie C, affectés au poste d'animateurs du centre de loisirs, direction des services à la population, à compter du 20 octobre 2023 ;
 - Un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 17,5/35 heures semaines, du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation, de catégorie C, affecté au poste d'animateurs du centre de loisirs, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 18/35 heures semaine, du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation, de catégorie C, affecté au poste d'animateurs du centre de loisirs, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 14/35 heures semaine, du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, au grade d'adjoint technique territorial, de catégorie C, affecté au poste de point école, service de la police municipale, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Deux emplois non permanents, à temps non complet, à raison de 8/35 heures semaine, du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, au grade d'adjoint technique territorial, de catégorie C, affecté au poste de point école, service de la police municipale, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 2.25/35 heures semaine, du cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique, au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe, affecté au poste de professeur de clarinette, école de musique et de danse, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 4/35 heures semaine, du cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique, au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe, affecté au poste de formation musicale, école de musique et de danse, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation, affecté au poste d'animateur ALSH, centre social AGORA, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023.
 - Un poste d'apprenti au service communication, direction de la communication, direction générale des services, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi au titre des dispositions relatives au contrat PEC, affecté au poste d'ATSEM, à compter du 1^{er} novembre 2023.
- **DECIDE DE SUPPRIMER :**
- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, au grade d'assistant social éducatif de 1^{ère} classe, de catégorie A, affecté au poste d'assistante sociale, à la Direction des Services à la Population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;

- Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe, de catégorie C, affecté au poste de gestionnaire payé à la Direction des ressources humaines, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Trois emplois non permanents, à temps non complet, à raison de 10/35 heures semaines, du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, au grade d'adjoint technique territorial, de catégorie C, affecté au poste de point école, service de la police municipale, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 2.30/35 heures semaine, du cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique, au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe, affecté au poste de professeur de clarinette, école de musique et de danse, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 4,5/35 heures semaine, du cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique, au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe, affecté au poste de formation musicale, école de musique et de danse, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des agents spécialisés des écoles maternelles, au grade d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe, affecté au poste d'ATSEM, à la direction éducation et vie locale, direction des services à la population, à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
 - Un emploi permanent, à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation, au grade d'adjoint territorial d'animation de 1^{ère} classe, affecté au poste d'animateur ALSH, direction éducation et vie locale, à compter du 1^{er} novembre 2023.
- **DIT** que ces postes créés ou transformés par la présente délibération sont accessibles aux titulaires, aux stagiaires ou aux contractuels de la fonction publique territoriale.
 - **ADOpte** le tableau des effectifs ainsi modifié et annexé à la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Maire,
Pierre BARROS



Le secrétaire de séance,
Blaise ETHODET-NKAKE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a recognizable name.